



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Épinal, le 1^{er} février 2023

Formation pour la création des comptes SIA : Les conseillers numériques France Services (CnFs) se mobilisent

La préfecture des Vosges a organisé une formation à la création des comptes SIA (système d'information sur les armes) auprès des conseillers numériques France Services du département, ce mercredi 1^{er} février en préfecture.

Le département des Vosges compte 28 conseillers numériques.

Les usagers peuvent bénéficier d'un accompagnement individuel et sur mesure par **les conseillers numériques**. Ils apportent des réponses de proximité aux interrogations, besoins et difficultés des usagers, en accompagnant les citoyens au plus près de leurs démarches.

Les conseillers numériques France Services formés au SIA

Tous les détenteurs d'armes de chasse ont l'obligation de posséder un compte nominatif sur la plateforme «SIA» au plus tard pour le **1^{er} juillet 2023**.

Ainsi, la formation proposée ce jour en préfecture permettra aux conseillers numériques France Services d'accompagner gratuitement et en proximité les détenteurs d'armes dans leur création de comptes SIA.

Pour faciliter leurs démarches, les détenteurs d'armes peuvent désormais être accompagnés par les armuriers vosgiens, la fédération départementale des chasseurs des Vosges et les conseillers numériques.

Le saviez-vous ? Qu'est-ce qu'un conseiller numérique ?

- il soutient les Français dans leur usage quotidien du numérique : travailler à distance, consulter un médecin...*
- il sensibilise aux enjeux du numérique et favorise des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles...*
- il rend autonome pour savoir utiliser seul le numérique pour ses démarches administratives en ligne.*

*Retrouvez les conseillers numériques proches de chez vous :
<https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/regions/Grand%20Est/Vosges>*

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr